

Discours de Son Excellence M. Etienne Sinatambou, Ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international de la République de Maurice à l'occasion de la Journée de l'Europe  
Lundi le 11 mai 2015, 10h15  
Commission de l'Océan indien

Monsieur Aldo Dell' Ariccia, Chargé d'affaires a.ide l'Union Européenne

Monsieur Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire Général de la COI

Mesdames et Messieurs, Membres du corps diplomatique et consulaire

Distingués invités,tous en vos grades et qualités, tout protocole observé,

Mesdames et Messieurs,

Nous voici réunis, aujourd'hui, au Blue Tower, siège de la Commission de l'Océan Indien, pour célébrer la journée de l'Europe en cette année 2015 ainsi que la célébration de 30 ans de coopération exemplaire entre la COI et l'Union Européenne.Comme vous le savez, la présente année a été déclarée l'année européennepour le développement et je me trouve davantage honoré d'y être associé.

### **Mesdames et Messieurs**

Pour revenir à cette Europe d'il y a 65 ans, elle fut construite sur la base d'une coopération industrielle pour l'exploitation du charbon et de l'acier et c'est ainsi que la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier fut créée. Elle avait pour objectif de mettre en commun la production du charbon et de l'acier et d'en finir avec les guerres et les conflits.

En effet, si ma mémoire ne me fait pas défaut, c'est sur l'instigation de Jean Monet, qui était le premier Commissaire Général au Plan, que Robert Schuman alors Ministre des Affaires étrangères de la France proposa la création de cette communauté.

Chose tout à fait remarquable, c'est qu'au delà de l'objectif économique que Jean Monet aspirait à atteindre, Robert Schuman était plus animé par le souhait d'en finir avec la guerre froide et, de reconstruire et de renforcer les alliances.

Et c'est animé par cette volonté de paix et de sécurité qu'en 1950, le 9 mai, Robert Schuman prononça son discours dans la Salle de l'Horloge du Quai d'Orsay à Paris. Cette déclaration est considérée comme le texte fondateur de l'Union Européenne.

**Mesdames, Messieurs,**

Je ne vais pas vous faire un cours d'histoire mais il est essentiel de regarder dans le passé pour forger le chemin d'avenir.

65 ans après la fameuse Déclaration de Schuman, nous constatons avec une grande admiration que cette communauté est devenue une haute autorité supranationale.

Le plan de Schuman prévoyait une intégration sectorielle fonctionnaliste dans un premier temps et une limitation de la souveraineté étatique. Il faut

remarquer que le plan de Schuman était discret et fut pour les gourous politiques et critiques, « une politique du fait accompli ».

Pendant que les états membres de l'Union Européenne construisaient l'Europe, ils s'investissaient aussi dans une formidable mission d'aider à réduire la pauvreté dans le monde et à contribuer au mieux être de nos populations.

Cette politique d'aide au développement est ancrée dans les textes fondamentaux de l'Union Européenne et a été puis renforcée par le Traité de Lisbonne. Elle a été davantage consolidée par le Consensus Européen sur le Développement et tout récemment par le « Programme pour le Changement » de 2011. Dans cette dernière mouture, ce n'est pas par hasard que l'Union Européenne s'est fixée cinq axes prioritaires de l'aide au développement, nommément :

- Le commerce et les finances ;
- Le changement climatique ;
- La sécurité alimentaire ;
- La migration et le développement; et
- La paix et la sécurité.

L'Europe est aujourd'hui le partenaire de coopération le plus important pour nombre de pays, blocs et régions, et, en tout état de cause, pour la Commission de l'Océan Indien.

Dans la région du sud-ouest de l’océan indien, l’Union Européenne n’a cessé d’augmenter sa contribution à la Commission de l’Océan Indien, qu’il s’agisse de la mise en place de la Commission elle-même que des projets régionaux de développement sous les Fonds européens de développement successifs.

La valeur ajoutée de l’appui européen est en corrélation directe avec les impératifs économiques auxquels s’ajoutent l’enjeu énergétique et l’urgence écologique. J’apprends que la valeur de l’écosystème récifal de notre région est estimée à 5,3 milliard d’euros, à cela s’ajoute les 7 milliards d’euros de mangroves.

En ce qui concerne les ressources halieutiques, je constate que beaucoup a été fait grâce à l’apport de l’Union Européenne. Mais, il existe encore des pistes de développement qu’il faut explorer.

J’espère qu’avec le développement de l’économie océanique, et nous prévalant de l’expérience, des acquis et de l’appui de l’Union Européenne, une Communauté de pêche de l’océan Indien verra le jour et donnera un sens à cette indianocéanie, qui est l’objet de convoitise de toute part en ce temps-ci.

**Mesdames et Messieurs,**

Je conclurai sur quelques souhaits que génère 2015 en tant qu’année européenne pour le développement.

J'énoncerai donc trois rendez-vous majeurs avec l'histoire, pour nous et pour l'Union européenne en cette année 2015 :

**Primo, les objectifs millénaires du développement.** Par rapport à notre mission globale et commune, la coopération nord-sud ne peut se permettre de rater ce rendez-vous pour briller et innover une refonte crédible post-2015 des objectifs millénaires du développement où, comme vous le savez, 2015 est la date butoir. L'Union Européenne, en principal partenaire de coopération pour l'Afrique, a un rôle historique à jouer.

**Secundo, le climat.** 2015 est l'année qui, nous l'espérons, verra la prise de décision à Paris d'un nouvel accord international sur le climat. Nous nous rappellerons icil'engagement de l'UE à Samoa en faveur d'un soutien renforcé aux petits Etats insulaires et nous faisons un appel à l'UE pour qu'elle joue de tout son poids sur ces accords.

**Et finalement l'expiration de l'accord de partenariat ACP-UE** dont l'échéance de 2020 est pour demain. Nous comptons sur l'UE pour négocier, dès à présent, dans un esprit de partenariat renforcé et élargi, un renouvellement de cet accord qui ne fera pas de la différentiation un facteur punitif mais plutôt un élément mutuellement bénéfique pour tous.

Je vous remercie.

**\*\* FIN \*\***